

## Comment intégrer la Ruche ?



Pour intégrer la pépinière, vous devez :

- être une entreprise nouvelle ou récente
- exercer une activité commerciale artisanale de services, ou agricole.

**Pour réserver dès maintenant un local en pépinière**

Prenez contact avec le Service Développement Économique de la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts pour vérifier votre éligibilité.

Télécharger le dossier de candidature ou bien demander le au service. (

<https://www.entreprendre-paysdemonts.fr/index.php/Mediatheque/Entreprendre/S-implanter/la-ruche/4.-S-implanter-dossier-candidatur> )

Une fois votre dossier complété et retourné à la Communauté de Communes, un rendez-vous sera assuré avec l'animateur afin de finaliser le dossier.

### Contact

Pépinière La Ruche  
ZA du Petit Brandeau - 85300 Le Perrier  
02 51 60 89 50

Courriel (<mailto:laruche@omdm.fr>)